

Formation Habilitation Électrique BE-BS

Objectif de formation

À l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de réaliser des interventions élémentaires (BS) et/ou des manœuvres (BE Manœuvre) sur des installations électriques basse tension en toute sécurité, de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510, et d'appliquer les procédures adaptées aux opérations qui leur sont confiées, permettant ainsi à l'employeur de délivrer les habilitations BE et/ou BS.

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Personnel non-électricien devant réaliser des interventions simples sur des installations électriques BT
- Gardiens d'immeubles, agents d'entretien et de maintenance
- Personnel chargé de manœuvres et réarmements de protection
- Personnel devant remplacer des lampes, des accessoires d'éclairage ou des prises de courant
- Personnel devant raccorder des équipements électriques sur des circuits terminaux

Nombre de stagiaires

De 4 à 10 personnes

Prérequis

- Avoir des connaissances de base en électricité ou une première expérience professionnelle en électricité
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)
- Aptitude médicale

Objectifs pédagogiques du programme

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Identifier les risques électriques et évaluer les dangers liés aux interventions élémentaires et aux manœuvres

2. Interpréter les règles de sécurité de la norme NF C 18-510 relatives aux habilitations BE et BS
3. Distinguer les limites des habilitations BE et BS (autorisations, interdictions, zones de travail)
4. Réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres en toute sécurité
5. Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective adaptés
6. Appliquer la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Contenu de la formation en jour

Jour 1 : Théorie et fondamentaux de l'habilitation BE-BS

Matin (9h-12h30) : Les risques électriques et la réglementation

- Introduction à l'habilitation électrique :
 - Cadre réglementaire de la formation (norme NF C 18-510)
 - Principes et objectifs de l'habilitation électrique
 - Responsabilités des acteurs (employeur, chargé d'intervention, exécutant)
 - Documents associés à l'habilitation
- Notions élémentaires d'électricité :
 - Rappel des grandeurs électriques (tension, intensité, résistance, puissance)
 - Production et distribution de l'énergie électrique
 - Effets du courant électrique sur le corps humain
 - Classes de matériel et indices de protection
- Les dangers et risques électriques :
 - Contact direct et indirect
 - Phénomènes de court-circuit, de surcharge
 - Électrisation, électrocution, brûlures
 - Incendie et explosion d'origine électrique
 - Analyse d'accidents et incidents

Après-midi (13h30-17h) : Prévention et limites des habilitations

- Les différentes habilitations et leurs limites :

- Principes de l'habilitation et gradation des habilitations
- Spécificités des habilitations BE et BS
- Limites des interventions BS : remplacement et raccordement
- Limites des opérations BE Manœuvre
- Autorisations et interdictions
- Prévention des risques électriques :
 - Distances de sécurité et zones d'environnement
 - Équipements de protection individuelle (EPI)
 - Équipements de protection collective (EPC)
 - Outils et matériels électriques : classes et utilisations
 - Procédures de consignation simplifiée
- Règles de sécurité à observer :
 - Séquences de mise en sécurité d'un circuit
 - Analyse des risques avant intervention
 - Vérification d'absence de tension (VAT)
 - Mise à la terre et en court-circuit (MALT)
 - Balisage et protection de la zone d'intervention

Jour 2 : Applications pratiques et évaluation

Matin (9h-12h30) : Interventions et manœuvres

- Interventions élémentaires (BS) :
 - Procédures d'intervention BS
 - Remplacement de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant
 - Raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente
 - Réarmement d'un dispositif de protection
 - Utilisation du matériel de sécurité (VAT, gants isolants, écran facial)
- Manœuvres d'exploitation (BE Manœuvre) :
 - Manœuvres de consignation

- Mise hors ou sous tension d'un équipement
- Réarmement d'un dispositif de protection
- Connexion et déconnexion en présence de tension
- Mesures de grandeurs électriques
- Travaux pratiques sur installations pédagogiques :
 - Identification des risques électriques
 - Application des procédures de sécurité
 - Mise en œuvre d'une intervention élémentaire
 - Réalisation de manœuvres d'exploitation
 - Utilisation et vérification des EPI

Après-midi (13h30-17h) : Conduite à tenir et évaluation

- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique :
 - Notions de premiers secours aux électrisés
 - Protection des victimes et des témoins
 - Procédure d'alerte et de secours
 - Incendie sur les ouvrages électriques
 - Mise en pratique sur scénarios d'accidents
- Mises en situation professionnelle :
 - Exercices pratiques sur installations représentatives
 - Analyses de risques spécifiques au contexte professionnel
 - Simulation d'incidents et réactions adaptées
 - Revue critique des pratiques et corrections
- Évaluation des connaissances et compétences :
 - Test théorique (QCM) conforme à la norme NF C 18-510
 - Évaluation pratique sur cas concrets
 - Correction et synthèse
 - Avis sur les niveaux d'habilitation BE et/ou BS

Équipe pédagogique

Formateur qualifié possédant une expérience significative dans le domaine des installations électriques et de la prévention des risques électriques, spécialiste de la norme NF C 18-510 et des habilitations électriques.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation adaptée
- Support de présentation PowerPoint
- Matériel pédagogique :
 - Installations électriques représentatives
 - Armoires et coffrets électriques pédagogiques
 - Dispositifs de protection (disjoncteurs, fusibles, différentiels)
 - Équipements à remplacer ou à raccorder
 - Appareils de mesure et de contrôle
- Matériel de sécurité :
 - Vérificateurs d'absence de tension (VAT)
 - Équipements de protection individuelle (gants isolants, écrans faciaux)
 - Dispositifs de condamnation et de signalisation
 - Outils isolés et matériel de sécurité
- Documentation fournie :
 - Support de cours complet illustré
 - Recueil de prescriptions de sécurité électrique
 - Fiches techniques et aide-mémoire
 - Carnet de prescriptions (si disponible)

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Évaluation théorique par QCM conforme à la norme NF C 18-510
- Évaluation pratique sur plateau technique avec grille d'évaluation
- Formulaire d'avis après formation pour l'employeur
- Attestation individuelle de formation
- Questionnaire de satisfaction

Validation de la formation

Attestation de formation avec avis du formateur sur les niveaux d'habilitation BE et/ou BS.

Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un avis d'habilitation préconisant le(s) symbole(s) d'habilitation que l'employeur pourra délivrer.

Important : L'habilitation électrique sera délivrée par l'employeur sur la base de cette formation, des compétences techniques de l'intéressé et de son aptitude médicale.

Financement de la formation

- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- OPCO selon les branches professionnelles
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Recyclage

Recyclage obligatoire tous les 3 ans conformément à la norme NF C 18-510.

Délais d'accès

- Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation selon disponibilité
- Formation intra-entreprise organisable sous 3 semaines

Suite de parcours

- Formation aux habilitations électriques de niveaux supérieurs (BR, B1, B2)
- Formation spécifique aux installations photovoltaïques
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Formation à la consignation des installations électriques

Débouchés

Cette formation permet aux participants de recevoir les habilitations BE et/ou BS de leur employeur, indispensables pour réaliser des interventions élémentaires et des manœuvres sur des installations électriques basse tension, élargissant ainsi leur champ de compétences et leur employabilité.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Référente Handicap : Lise Varlet - 07.60.53.88.23

Quelques chiffres :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :